

FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE

XXX^{me} année. Volume I.

N^o 9.

Samedi 23 février 1878.

Abonnement par année (franco dans toute la Suisse) 4 francs.
Prix d'insertion : 15 centimes la ligne. Les insertions doivent être transmises
franco à l'expédition. — Imprimerie et expédition de C.-J. Wyss, à Berne.

Loi complémentaire

modifiant

l'art. 9 de la loi fédérale du 23 décembre 1872 sur
l'établissement et l'exploitation des chemins de fer sur
le territoire de la Confédération suisse (dimanches
libres).

(Du 14 février 1878.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

de la

CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 29 janvier 1878,

décète :

Art. 1^{er}. L'art. 9 de la loi sur l'établissement et l'exploitation des chemins de fer sur le territoire de la Confédération suisse, du 23 décembre 1872, reçoit la rédaction suivante :

« Art. 9. Les fonctionnaires et employés des chemins de fer devront avoir au moins un dimanche libre sur trois.

« Pour les catégories de fonctionnaires et d'employés dont le remplacement le dimanche est lié à des difficultés ou n'est pas praticable dans l'intérêt de la sûreté de l'exploitation, les administrations de chemins de fer peuvent, moyennant l'approbation du Conseil fédéral, décider que le dimanche libre sera remplacé par un

Exportation suisse aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord en 1877 comparativement aux années 1864—1876.

Tableau dressé par le Bureau fédéral de statistique d'après les données fournies par les Consulats américains
de Zurich, Bâle et Genève.

Articles.	Exportation suisse aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord.														Moyenne annuelle de 1864-1876.	En 1877.	Données par Consulat en 1877.		
	1864.	1865.	1866.	1867.	1868.	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	Zurich.			Bâle.	Genève.	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.			Fr.	Fr.	
Soieries	25,451,928	29,970,464	31,766,072	18,818,073	21,197,593	28,552,883	35,844,786	42,928,017	40,760,941	27,060,929	25,083,566	23,401,405	26,613,469	29,034,625	26,922,791	20,770,249	6,152,542*	—	
Etoffes de coton ou de laine	1,647,335	4,268,900	5,173,296	2,038,330	1,242,910	2,253,135	1,194,850	1,974,496	2,648,277	2,934,829	1,460,361	688,237	740,531	2,174,268	481,495	481,495	—	—	
Broderies	352,277	1,132,231	3,236,138	3,154,087	3,050,127	3,896,701	6,962,403	10,293,787	11,437,174	10,853,320	16,403,314	15,912,519	14,580,501	7,789,583	16,195,602	16,195,602	—	—	
Ouvrages en paille ou en crin	806,700	1,521,184	3,179,795	2,432,405	2,102,497	2,802,764	3,884,064	3,106,693	1,324,750	2,209,634	1,609,174	1,683,653	2,477,846	2,241,628	1,580,287	679,472	900,815	—	
Montres et pièces d'horlogerie	8,477,192	11,301,954	13,093,408	10,362,418	10,469,728	13,322,578	16,512,162	17,105,752	18,312,511	13,054,147	12,119,941	8,499,501	4,809,822	12,110,855	3,569,048	—	2,976,811	592,237	
Boîtes à musique	72,482	108,399	300,108	265,196	344,448	258,738	341,148	350,637	441,852	433,573	252,817	186,523	141,357	269,021	102,105	—	—	102,105	
Fromages	241,573	490,895	700,130	827,647	1,057,437	1,268,417	1,560,409	1,688,322	2,229,213	2,068,003	2,007,929	1,934,282	1,848,360	1,378,663	1,675,024	—	1,675,024	—	
Cuir	22,125	—	110,885	156,734	217,986	44,603	582,177	701,374	446,879	426,461	654,920	437,621	627,868	340,741	479,667	—	—	479,667	
Divers	185,030	486,022	1,098,541	1,205,428	1,622,265	1,531,609	2,308,245	2,526,602	1,879,506	1,350,913	1,759,909	2,123,614	1,644,190	1,517,067	2,019,426	1,234,402	694,976	90,048	
Total	37,256,642	49,280,049	58,658,373	39,260,318	41,304,991	53,931,428	69,190,244	80,675,680	79,481,103	60,391,809	61,351,931	54,867,355	53,483,944	56,856,451	53,025,445	39,361,220	12,400,168	1,264,057	

*) Dont Fr. 5,250,431 de rubans.

Observations.

Le présent tableau statistique de l'exportation suisse aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord montre que notre exportation à destination de ce pays ne s'est malheureusement pas relevée en 1877, relativement aux deux années précédentes, elles-mêmes déjà si peu favorables; mais que, comparée à 1876, il y a même une diminution de Fr. 458,499, soit de 0,80 %.

Tandis que les broderies, les soieries et les articles compris sous la dénomination générale de „Divers“ présentent une augmentation totale d'exportation de Fr. 2,299,659, la diminution sur les autres articles pris ensemble est de Fr. 2,758,158.

La dernière de ces sommes surpasse en conséquence la première de 20 %. Placée en regard des résultats de l'année 1876, l'augmentation constatée en 1877 est:

sur les broderies de Fr. 1,615,101 ou 11,08 %
 „ „ soieries „ „ 309,322 „ 1,16 %
 et sur les autres articles d'exportation compris sous la dénomination générale de „Divers“ „ „ 375,236 „ 22,32 %

En revanche, la diminution constatée pour l'année 1877 relativement à l'année 1876 est:

sur les ouvrages en paille ou en crin de Fr. 897,559 ou 36,22 %
 „ „ tissus de coton ou de laine „ „ 259,036 „ 34,95 %
 „ „ boîtes à musique „ „ 39,252 „ 27,77 %
 „ „ montres et pièces d'horlogerie „ „ 1,240,774 „ 25,50 %
 „ „ cuir „ „ 148,201 „ 23,60 %
 „ „ fromages „ „ 173,336 „ 9,35 %

Si nous comparons les résultats de l'exportation aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord, en 1877, à la moyenne annuelle de 1866 à 1876, nous constatons une diminution de Fr. 3,831,006 ou 6,74 %.

Ce relevé comparatif nous montre qu'il y a augmentation d'exportation:

sur les broderies pour une valeur de Fr. 8,406,019 ou 107,91 %
 „ „ cuir „ „ „ „ 138,926 „ 40,77 %
 „ „ fromages „ „ „ „ 296,361 „ 21,50 %
 „ „ divers „ „ „ „ 502,359 „ 33,11 %

Total Fr. 9,343,665

En revanche, il y a diminution:

sur les tissus de coton ou de laine pour une valeur de Fr. 1,692,773 ou 77,85 %
 „ „ montres et pièces d'horlogerie „ „ „ „ 8,541,807 „ 70,53 %
 „ „ boîtes à musique „ „ „ „ 166,916 „ 62,05 %
 „ „ ouvrages en paille ou en crin „ „ „ „ 661,341 „ 29,50 %
 „ „ soieries „ „ „ „ 2,111,834 „ 7,27 %

Total Fr. 13,174,671

La diminution d'exportation de ces 5 derniers articles surpasse ainsi l'augmentation des premiers d'une quantité qui ne se monte à rien moins qu'à 41 %.

Si nous jetons en définitive un coup d'œil sur la valeur totale de l'exportation suisse aux Etats-Unis de l'Amérique du Nord dans les diverses années depuis 1864, nous voyons que malgré l'augmentation de l'écoulement des bro-

deries pour les Etats susnommés, cette valeur, ensuite de l'échec infligé à notre industrie horlogère par la concurrence américaine, ainsi que de la diminution considérable de l'écoulement des soieries, n'a plus pu atteindre, dans les dernières années, le point auquel elle était parvenue au commencement de la période de 1870.

En 1877, la valeur des marchandises exportées aux Etats-Unis reste en arrière de celle:

de l'année 1871 de Fr. 27,650,235 = 34,3 %
 „ „ 1872 „ „ 26,455,658 = 33,3 %
 „ „ 1870 „ „ 16,164,799 = 23,4 %
 „ „ 1874 „ „ 8,326,486 = 13,6 %
 „ „ 1873 „ „ 7,366,364 = 12,2 %
 „ „ 1866 „ „ 5,632,928 = 9,6 %
 „ „ 1875 „ „ 1,841,910 = 3,4 %
 „ „ 1869 „ „ 905,983 = 1,7 %
 „ „ 1876 „ „ 458,499 = 0,9 %

Cependant l'exportation surpasse encore celle:

de l'année 1864 de Fr. 15,768,803 = 42,3 %
 „ „ 1867 „ „ 13,765,127 = 35,1 %
 „ „ 1868 „ „ 11,720,454 = 28,4 %
 „ „ 1865 „ „ 3,745,396 = 7,6 %

Chemins de fer suisses.

Longueur des lignes en exploitation à fin 1877.

Désignation des lignes.	Longueur effective, y compris les sections prises à bail et en co-jouissance, mais à l'exclusion de celles données à bail.		Longueur du parcours.		Sections à double voie.
	Par ligne.	Total.	Par ligne.	Total.	
A. Lignes normales.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
<i>Suisse Occidentale.</i>					
Propre réseau	473,484		492,407		60,301
Simplon	89,006		88,758		
Bulle-Romont	18,410		18,166		
		580,900		599,331	
<i>Nord-Est suisse.</i>					
Propre réseau	390,610		407,229		76,399
Zurich-Zoug-Lucerne	66,179		66,327		
Betzberg	57,231		57,254		
Effretikon-Hinweil	23,225		22,535		
		537,245		553,345	
<i>Jura-Berne-Lucerne.</i>					
Propre réseau	254,682		258,608		4,279
Berne-Lucerne	94,515		94,171		
Bœdeli	8,365		8,237		
		357,562		361,016	
<i>Central Suisse.</i>					
Propre réseau	300,336		304,789		88,215
Raccordement de Bâle	4,869		4,869		
Sud de l'Argovie	29,094		28,820		
Wohlen-Bremgarten	7,125		7,011		
		341,424		345,489	
<i>Union Suisse.</i>					
Propre réseau	270,131		278,766		
Toggenbourg	25,257		24,857		
Wald-Rüti	6,594		6,594		
		301,982		310,217	
<i>National suisse.</i>		161,454		163,417	
<i>Gôthard.</i>		66,883		65,863	
<i>Tössthal.</i>		39,850		39,648	
<i>Emmenthal.</i>		24,023		23,995	
Longueur totale des lignes normales		2,411,323		2,462,321	229,194

Désignation des lignes.	Longueur effective, y compris les sections prises à bail et en co-jouissance, mais à l'exclusion de celles données à bail.		Longueur du parcours.		Sections à double voie.
	Par ligne.	Total.	Par ligne.	Total.	
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
B. Lignes spéciales.					
Wädensweil-Einsiedeln		16,637		16,637	
Appenzell		14,766		14,866	
Lausanne-Echallens		14,324		14,180	
Arth-Rigi		11,172		11,172	336
Uetliberg		9,130		9,038	
Rorschach-Heiden		7,163		7,136	
Rigi		7,035		7,035	1,800
Rigi-Scheidegg		6,750		6,750	
Lausanne-Ouchy		1,564		1,496	
Longueur totale des lignes spéciales		88,541		88,310	2,136
C. Tramways.					
Tramways de Genève		11,277		11,277	
Tramways de Bienne		4,475		4,475	
Longueur totale des tramways		15,752		15,752	
D. Lignes étrangères en Suisse.					
<i>Etat badois.</i>					
Frontière près Leopoldshöhe-Bâle		2,432		2,432	2,432
» » Grenzach-Bâle		3,197		3,197	2,250
» » Lœrrach-Bâle		4,232		6,572	
» » Erzingen-Schaffhouse		18,433		18,637	7,227
» » Thayingen-Schaffhouse		10,005		10,319	
		38,299		41,157	
<i>Paris-Lyon-Méditerranée.</i>					
Frontière près La Plaine-Genève		16,249		15,344	15,941
<i>Alsace-Lorraine.</i>					
Frontière près St-Louis-Bâle		3,954		3,954	3,490
<i>Vorarlberg.</i>					
Milieu du Rhin-St-Margrethen		1,287		1,189	
Milieu du Rhin-Buchs		1,062		1,604	
		2,349		2,793	
<i>Haute-Italie.</i>					
Frontière-Chiasso		261		261	
Longueur totale des lignes étrangères		61,112		63,509	31,340

Désignation des lignes.	Longueur effective, y compris les sections prises à bail et en co-jouissance, mais à l'exclusion de celles données à bail.		Longueur du parcours.		Sections à double voie.
	Par ligne.	Total.	Par ligne.	Total.	
	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.	Mètres.
E. Lignes suisses à l'étranger.					
a. Sections comprises dans les longueurs des lignes normales.					
<i>National suisse.</i>					
Frontière suisse-Singen	6,516		6,789		
Frontière suisse-Constance	253		253		
		6,769		7,042	
<i>Nord-Est suisse.</i>					
Milieu du Rhin-Waldshut	1,740		1,740		
Frontière suisse-Constance	250		250		
		1,990		1,990	
<i>Jura-Berne-Lucerne.</i>					
Frontière suisse-Delle		460		460	
		9,219		9,492	
b. Sections non comprises dans les longueurs des lignes normales.					
<i>Suisse Occidentale.</i>					
Frontière près Vallorbes-Pontarlier *) .	—		22,769		
Frontière près Verrières-Pontarlier *) .	—		11,124		
				33,893	
Longueur totale des lignes suisses à l'étranger		9,219		43,385	
Récapitulation.					
a. Chemins de fer suisses :					
en Suisse **)	2,490,645		2,541,139		231,330
à l'étranger	9,219		9,492		—
		2,499,864		2,550,631	
b. Chemins de fer étrangers en Suisse		61,112		63,509	31,340
c. Total des chemins de fer en Suisse		2,551,757		2,604,648	262,670
d. Chemins de fer étrangers exploités par des entreprises suisses				33,893	—
e. Tramways en Suisse		15,752		15,752	—

*) Sur ces deux sections françaises, la Suisse Occidentale ne pourvoit qu'au service de la traction et des trains.

**) La voie de raccordement Emmishofen-Kreuzlingen, d'une longueur effective de 595 mètres, laquelle appartient au chemin de fer National suisse, n'est pas comprise dans la récapitulation ci-dessus, attendu qu'en temps de paix ce tronçon n'est pas exploité.

jour ouvrable. Le même échange pourra aussi avoir lieu, exceptionnellement, pour d'autres fonctionnaires et employés, s'ils en font la demande à leurs préposés respectifs.

« Ces dispositions seront aussi appliquées à d'autres entreprises de transport concédées par la Confédération ou exploitées par elle (bateaux à vapeur, postes, etc.). »

Art. 2. Le Conseil fédéral est chargé, conformément aux dispositions de la loi fédérale du 17 juin 1874 concernant la votation populaire sur les lois et arrêtés fédéraux, de publier la présente loi et de fixer l'époque où elle entrera en vigueur.

Ainsi arrêté par le Conseil national,
Berne, le 7 février 1878.

Le Président : MARTI.

Le Secrétaire : SCHIESS.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats,
Berne, le 14 février 1878.

Le Président : HOFFMANN.

Le Secrétaire : J.-L. LÜTSCHER.

Le Conseil fédéral arrête :

La loi complémentaire ci-dessus sera insérée dans la Feuille fédérale.

Berne, le 18 février 1878.

Au nom du Conseil fédéral suisse,

Le Président de la Confédération :
SCHENK.

Le Chancelier de la Confédération :
SCHIESS.

NOTE. Date de la publication : 23 février 1878.

Délai d'opposition : 24 mai 1878

**Loi complémentaire modifiant l'art. 9 de la loi fédérale du 23 décembre 1872 sur
rétablissement et l'exploitation des chemins de fer sur le territoire de la Confédération
suisse (dimanches libres). (Du 14 février 1878.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1878
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	09
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.02.1878
Date	
Data	
Seite	247-248
Page	
Pagina	
Ref. No	10 064 895

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.